



COMMUNIQUÉ

Lundi 25 mars 2024

Comité et Conseil d'Administration du lundi 25 mars 2024

Le Comité et le Conseil d'Administration de France Galop se sont réunis ce lundi 25 mars 2024 à ParisLongchamp. L'ordre du jour du Comité a été largement consacré à la présentation du Plan Propriétaires et à l'adoption du projet de transformation du système informatique de France Galop. Par ailleurs, Richard Viel, Président du PMU et Emmanuelle Malecaze-Doublot, Directrice Générale, sont intervenus sur la situation des enjeux.

Enfin, le Président et les équipes de France Galop ont partagé avec les membres du Comité l'actualité de France Galop au cours du premier trimestre (tenue de plusieurs Conseils d'administration, présence auprès des acteurs des courses et des décideurs publics...). Le Comité a adopté des propositions de modifications au Code des courses au Galop, la composition des Conseils du Plat et de l'Obstacle et la nomination de Jean d'Indy comme Commissaire de France Galop.

▪ Adoption du Plan Propriétaires :

Le développement du nombre et de l'activité des propriétaires est l'un des axes prioritaires de la gouvernance de Guillaume de Saint-Seine, Président de France Galop. Dans cette optique, la Commission Marketing de France Galop, présidée par Charles-Hubert de Chaudenay, accompagnée par les équipes de la Direction Commerciale, Marketing et Exploitation pilotée par Delphine Violette, a été chargée de définir les mesures concrètes du Plan Propriétaires pour les deux années à venir. Cette initiative forte s'inscrit dans la continuité de l'étude menée en 2023 sur la situation et les attentes des propriétaires en France par Frank Walter.

Le Plan Propriétaires a été approuvé par les membres du Conseil d'Administration réunis exceptionnellement le 15 mars dernier, puis présenté en séance du Comité le 25 mars. Ce plan propose 50 initiatives visant à court terme à renouer avec la croissance des effectifs de chevaux à l'entraînement et à moyen terme participer à l'atteinte de l'objectif de 10 000 chevaux à l'entraînement. Malgré une augmentation du nombre de propriétaires actifs de plus de 600 personnes lors des trois dernières années, le nombre de chevaux à l'entraînement, et donc de partants diminue. Cette situation affecte l'activité des paris et le financement de la filière.

Elle résulte du fait que de nombreux nouveaux propriétaires optent pour la propriété partagée. Si certains courent ensuite sous leurs couleurs, globalement il y a moins de propriétaires en pleine propriété, et notamment de personnes détenant plus de 20 chevaux (leur nombre a été divisé par deux en 10 ans). Les initiatives du Plan se concentrent sur deux axes fondamentaux : la fidélisation et la prospection. Elles visent notamment à augmenter de 1 000 personnes la communauté des propriétaires de chevaux de Galop d'ici à la fin 2026.

- Adoption du plan de transformation TransfoCoeurSI :

Edouard Chalouhi, Directeur des Systèmes d'Information et Transformation Numérique, a présenté un plan pluriannuel de transformation des outils informatiques de France Galop. Ce plan, instruit depuis plusieurs mois, qui vise à réduire les risques, améliorer la productivité, faciliter l'innovation et accélérer la transformation, a été adopté par le Comité.

- Intervention du PMU :

Richard Viel, Président du PMU et Emmanuelle Malecaze-Doublet, Directrice Générale intervenaient pour la première fois devant le Comité nouvellement constitué. Ils ont présenté un bilan de l'année 2023 et ont fait un état de la situation des enjeux en 2024. Un large débat est intervenu entre le PMU et les membres du Comité sur l'activité économique ainsi que sur les perspectives à court et moyen terme du PMU. Il a été réaffirmé à cette occasion l'engagement du PMU de verser une contribution d'un montant (hors taxe affectée) de 798 M€ et au total de 851 M€ en 2024, conforme au budget.

- Adoption de modifications au Code des Courses au Galop :

Plusieurs propositions de modifications au Code des courses au Galop ont été soumises à l'approbation du Comité de ce 25 mars 2024. Elles s'articulent autour de 4 axes : les autorisations de monter, les autorisations d'entraîner, les autorisations de faire courir et différentes dispositions d'ordre techniques.

Les modifications adoptées par le Comité seront ensuite transmises au ministère de l'Agriculture pour approbation et entreront en application après publication au Bulletin officiel qui sera consultable sur le site internet de France Galop.

VIDEO - Ces évolutions du Code des Courses au Galop sont présentées en vidéo par Henri Poret, Directeur général délégué de France Galop : [ICI](#)



▪ **Elections des Conseils du Plat et de l'Obstacle :**

Les compositions du Conseil du Plat et de l'Obstacle sont désormais officielles. Sur propositions des Présidents de chaque conseil, les listes suivantes ont été adoptées.

Conseil du Plat : 20 membres

PRÉSIDENT : Arnaud de Seyssel

COMITÉS RÉGIONAUX :

- Axelle Nègre de Watrigant (Sud-Ouest)
- Kamel Chehboub (Sud-Est – Corse)
- Jess Parize (Est – Centre-Est)
- Christophe Plisson (Ouest – Anjou)
- Rodolphe Collet (Nord/Ile-de-France – Haute-Normandie/Basse-Normandie)

PROPRIÉTAIRES :

- Jean de Cheffontaines
- Thierry Ravier
- Adrien Montoille
- Philippe Jeanneret
- Guy-Charles Fanneau de la Horie

ELEVEURS :

- Guillaume Vitse
- Pierre-Yves Bureau
- François Rohaut

ENTRAINEURS :

- Mikel Delzangles
- François-Xavier de Chevigny
- Cédric Boutin

JOCKEY :

- Eddy Hardouin / Thierry Gillet

PERSONNALITÉ QUALIFIÉE :

- Henri Bozo

MEMBRE ASSOCIÉ :

- Renaud Baguenault de Puchesse

Conseil de l'Obstacle : 20 membres

PRÉSIDENT : Frédéric Landon

COMITÉS RÉGIONAUX :

- Manon Scandella-Lacaille (Sud-Est – Corse)

- Jean-Luc Guillochon (Ouest – Anjou)
- Gilles Lorenzi (Sud-Ouest)
- Mickael Seror (Nord/Ile-de-France – Haute-Normandie/Basse-Normandie)
- Michel Contignon (Est – Centre-Est)

PROPRIÉTAIRES :

- Géraldine Reille-Villedey
- Patrice Détré
- Paul Couderc
- Xavier Papot
- Martin de Fraguier

ELEVEURS :

- Thierry Doumen
- Bruno Vagne
- Jacques Cyprès
- Céline Sirven-Gualde

ENTRAINEURS :

- Isabelle Gallorini
- Gabriel Leenders

PRÉSIDENTS DE SOCIÉTÉS DE COURSES RÉGIONALES PREMIUM :

- Jean-Louis Foursans-Bourdette
- Lucien Matzinger

JOCKEY :

- Bertrand Lestrade

▪ Nomination d'un Commissaires de France Galop :

Les membres du Comité ont élu Jean d'Indy, Commissaire de France Galop. Jean d'Indy a déjà exercé cette fonction plusieurs années avant de prendre la Présidence du Conseil de l'obstacle. Il succède à Arnaud de Seyssel qui s'est retiré de cette fonction en raison de son élection à la présidence du Conseil du plat.

* * *

▪ Création d'un Prix Lady O'Reilly

Lady O'Reilly, malheureusement disparue en août 2023, a eu un impact majeur sur l'élevage du Pur-Sang en France mais aussi à l'international. Les membres du Conseil d'Administration ont décidé d'honorer sa mémoire en renommant le Prix Minerve en Prix Lady O'Reilly.

- VIDÉO – Guillaume de Saint-Seine présente le Comité et le Conseil d'administration du 25 mars 2024

Lien vers la vidéo sur la chaîne YouTube de France Galop : [CLIQUEZ ICI](#)



Contact Presse France Galop :

Hélène Dupuy

Mail : hdupuy@france-galop.com

Tél : 06 30 41 85 89